

BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

En Formation à distance

(FOAD)



Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 7 modules UC (Unité Capitalisable) dont 2 UCAREs

UC 1 : Se situer en tant que professionnel(le)

UC 2 : Piloter le système de production

UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème

UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Regionale (2 à choisir)

LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

ou Vous avez au moins un CAP, un BEP ou un autre diplôme validé niveau 3 et un an d'activité professionnelle à plein temps

Vous pouvez justifier d'une année d'activité professionnelle agricole à plein temps ou 3 ans non agricole temps plein

MODALITÉ DE SÉLECTION

Sélection sur dossier

MODALITÉS DE FORMATION

Durée totale : maximum de 1280 heures, avec adaptation possible du parcours en tenant compte du niveau initial.

Calendrier : 3 sessions par an : octobre à juin / février à novembre / mi-avril à fin janvier.

Financière : Aucun frais pédagogique (Sauf besoin spécifique restant à la charge de l'apprenant comme, l'hébergement, le transport, le matériel informatique) Financement de la formation en fonction de votre statut.

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours

Les modalités d'évaluation des UC sont l'écrit et/ou les TP et/ou l'oral

Possibilité de validation d'un ou plusieurs bloc de compétences

ORGANISATION DE LA FORMATION

Un coordonnateur de formation joignable à tout moment de la semaine

Mise à disposition d'outils pédagogique via une plateforme numérique d'accès sécurisé

Des regroupements pédagogiques ainsi que des applications pratiques à réaliser sur l'exploitation du CFPPA-AC

L'apprenant doit remplir des formulaires sur la base des données de l'exploitation support ou de son projet

Stage en milieu professionnel d'au moins 8 semaines obligatoire.



LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de responsable d'entreprise agricole.

Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêt bonifiés,..)

Apprendre à piloter et à gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement.



LES DÉBOUCHÉS

Devenir agriculteur(trice) responsable d'une entreprise agricole.

Salarié(e) hautement qualifié(e)

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 4 ou 5

Possibilité de spécialisation (SPAÉ, CS,...)



LE PUBLIC VISÉ

Vous avez un projet d'installation agricole Vous souhaitez une reconversion

Vous êtes : Salarié(e) avec un projet de reconversion professionnelle (CPF ou CPF de transition), Demandeur (se) d'emploi ou autre statut avec autofinancement.

ACTIVITÉ & ENVIRONNEMENT

Gestion de l'entreprise (commercialisation, administratif, gestion temps de travail,...)

Pilotage du système de production